



Nouveau captage d'eau dans la Meurthe

Réunion publique

Commune de Heillecourt

26/10/2021

Sommaire

Situation actuelle et problématique

- Les besoins actuels et la ressource
- Problématique

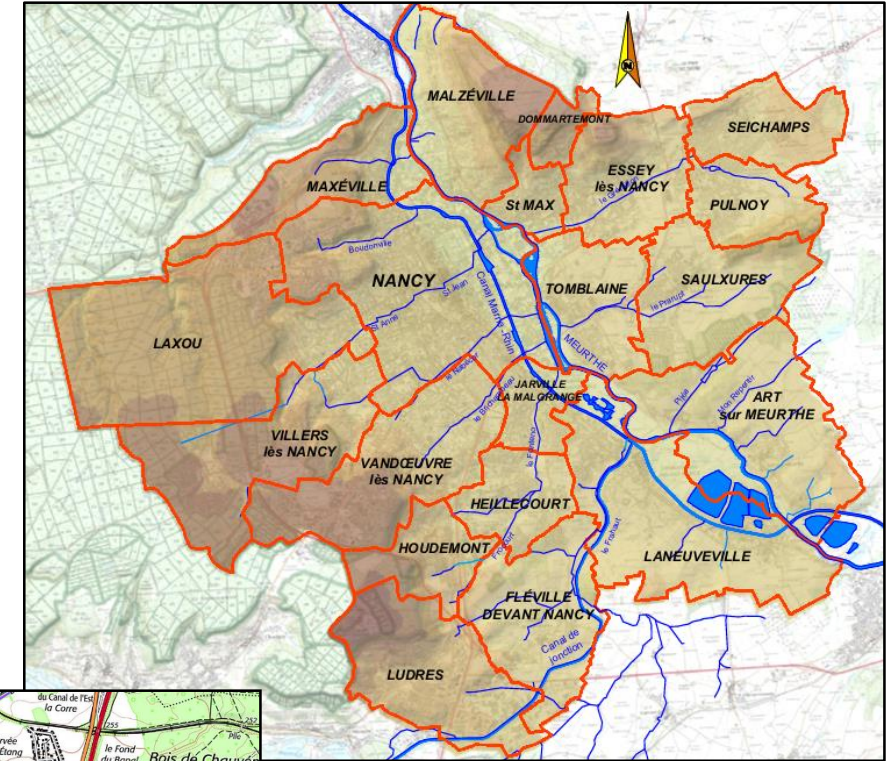
Le projet

- Les besoins futurs et la ressource complémentaire
- Le projet global
- Les études préalables
- Tracés et implantations sur la commune
- Diagnostic écologique, zones humides et enjeux écologiques
- Démarche ERC
- Méthodologies de travaux

Calendrier prévisionnel général : dossiers réglementaires et travaux

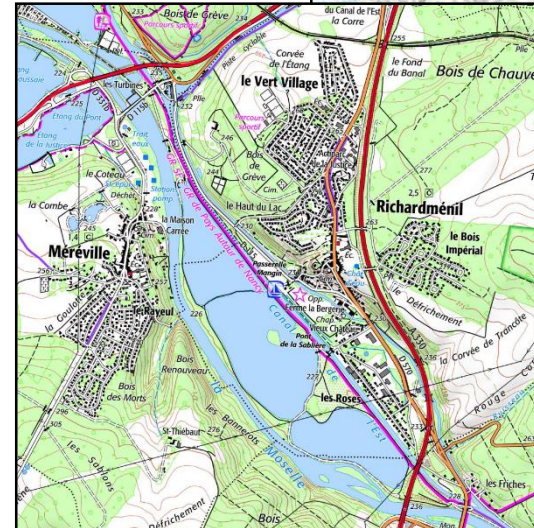
Situation actuelle et problématique

260 000 habitants
Industriels
Institutionnels (CHU, Universités...)
50 000 m³/j



- **Prise d'eau de surface**
- **Refoulement vers bassin de mise en charge**
- **2 conduites d'adduction vers l'usine de traitement**

E. Imbeaux sur 11 km de longueur

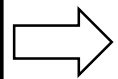


Problématique :

Ressource sensible aux étiages

Ressource vulnérable aux pollutions chroniques et accidentelles

Réserve de Richardménil : sécurité relative car quantité limitée et qualité de l'eau dégradée en été



Nécessité d'une deuxième ressource afin de sécuriser de façon pérenne le système d'alimentation d'eau potable de la Métropole

Le projet

Les besoins futurs et la ressource complémentaire :

Besoins eau brute futurs sur la Métropole (y compris secours collectivités voisines) :

Moyen : 2 600 m³/h

Max : 5 000 m³/h

⇒ Similaire à l'autorisation de prélèvement sur la Moselle

Pas de ressource souterraine disponible suffisante à proximité

Besoin d'une ressource d'eau superficielle de qualité et quantité suffisantes

⇒ Seule la Meurthe en amont des rejets des soudières répond aux besoins :

- Qualité similaire à la Moselle (traitement sur la station existante E. Imbeaux),
- Du point de vue quantitatif, soutien d'étiage du lac du Vieux Pré

Le projet global :

Prise d'eau :

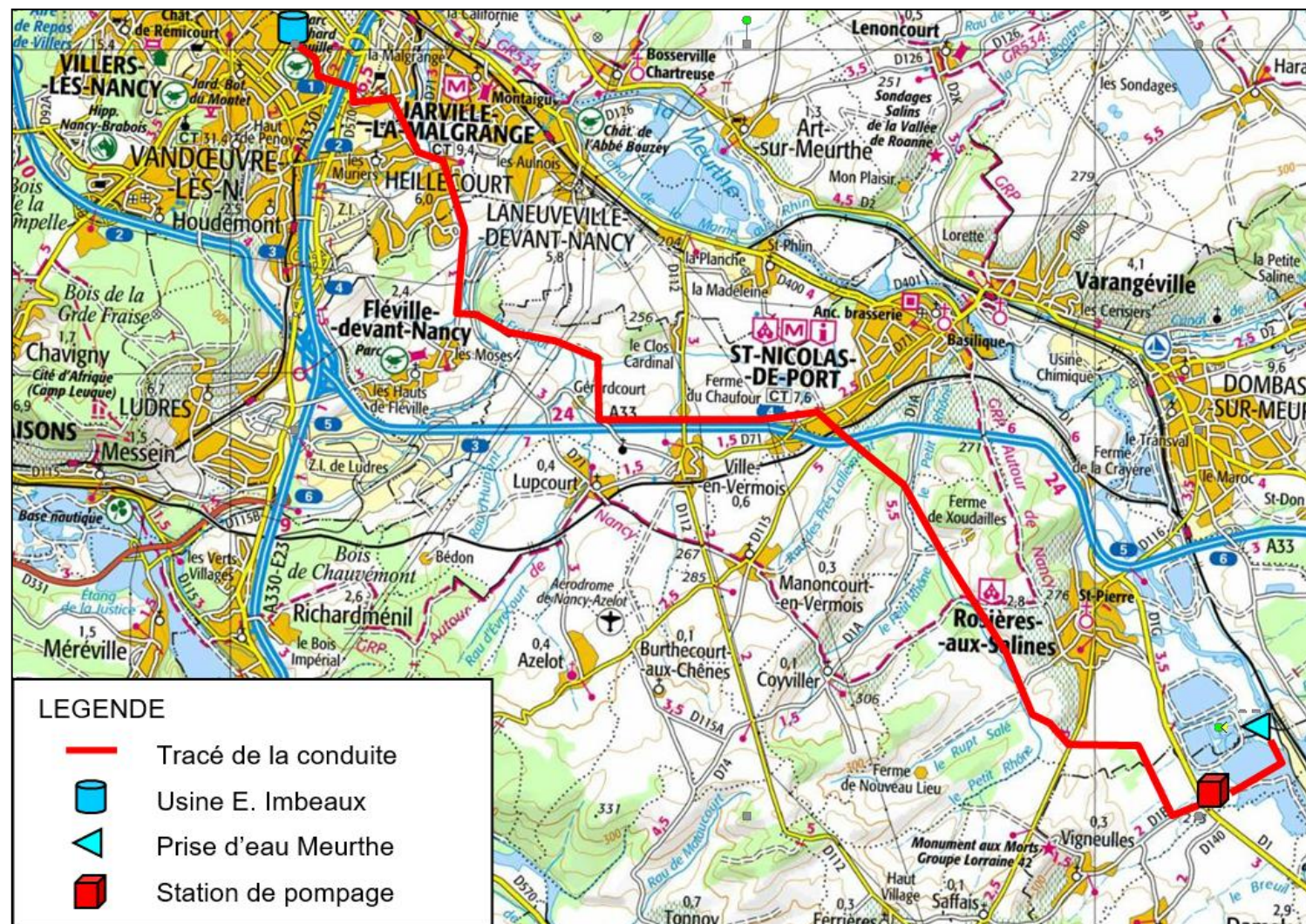
- Q max : 5000 m³/h
- Q moyen : 1000 à 1300 m³/h (50 % du débit moyen en fonctionnement courant)
- Localisation en amont du barrage de Morteau (commune de Vigneulles)

Station de pompage :

- Débit max : 5000 m³/h
- Localisation aux abords de la RD1 et des anciennes gravières (commune de Vigneulles)

Conduite d'adduction :

- Diamètre : 900 mm
- Longueur : 23 km



Les études préalables :

- Etudes technico économiques sur le tracé et le fonctionnement de l'adduction
- Diagnostic écologique sur l'année 2020 – 2021 : Volet faune, flore, milieux naturels de l'étude d'impact incluse dans le dossier d'Autorisation Environnementale :
- Diagnostic zones humides
- Demande de travaux (DT) : localisation des réseaux existants
- Levés topographiques
- Etudes géotechniques

Tracés et implantations sur la commune :



Diagnostic :

- Diagnostic écologique sur l'année 2020 – 2021 :
 - Diagnostic faune / flore / milieux naturels :

Il s'agit de réaliser un inventaire des espèces floristiques et faunistiques et notamment des espèces patrimoniales et leurs habitats (flore, insectes, reptiles, amphibiens, mammifères, faune aquatique, oiseaux, chiroptères ...) présents sur l'emprise et à proximité du projet,
 - Permet de définir les enjeux écologiques des zones traversées et les impacts du projet sur le milieu naturel.

Recensement de + de 300 espèces végétales et de + de 150 espèces animales
sur l'aire d'étude

Diagnostic écologique :

Mammifère : Protection espèce et habitat



Légende :

Habitat de reproduction / alimentation

Ecureuil et hérisson



Diagnostic écologique :

Oiseaux : espèces patrimoniales en nidification, en période d'hivernage et en migration pré et post nuptiale

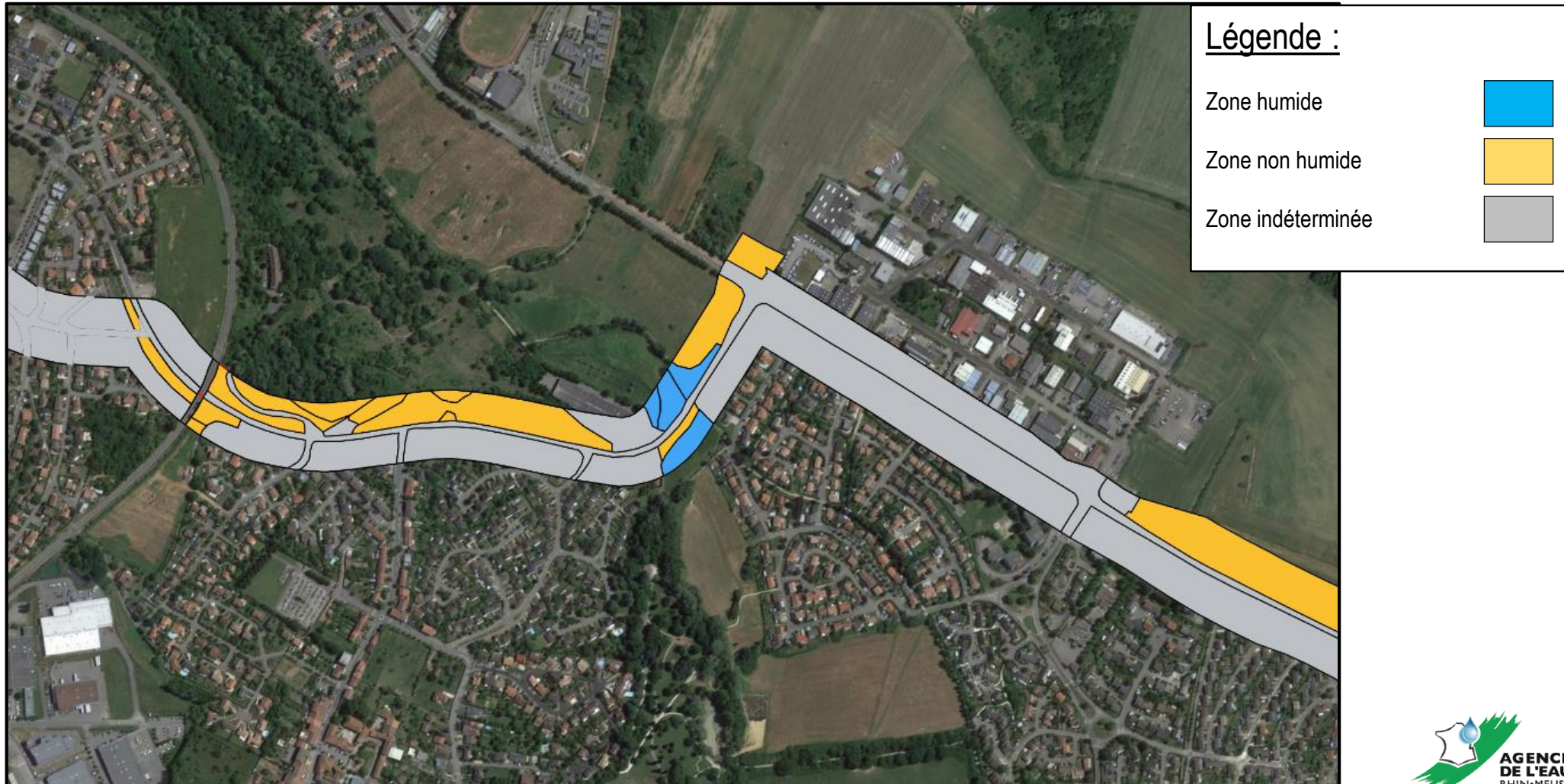
Chiroptères : espèces patrimoniales et habitats d'espèces

Inventaire arbres à gîtes à chiroptères



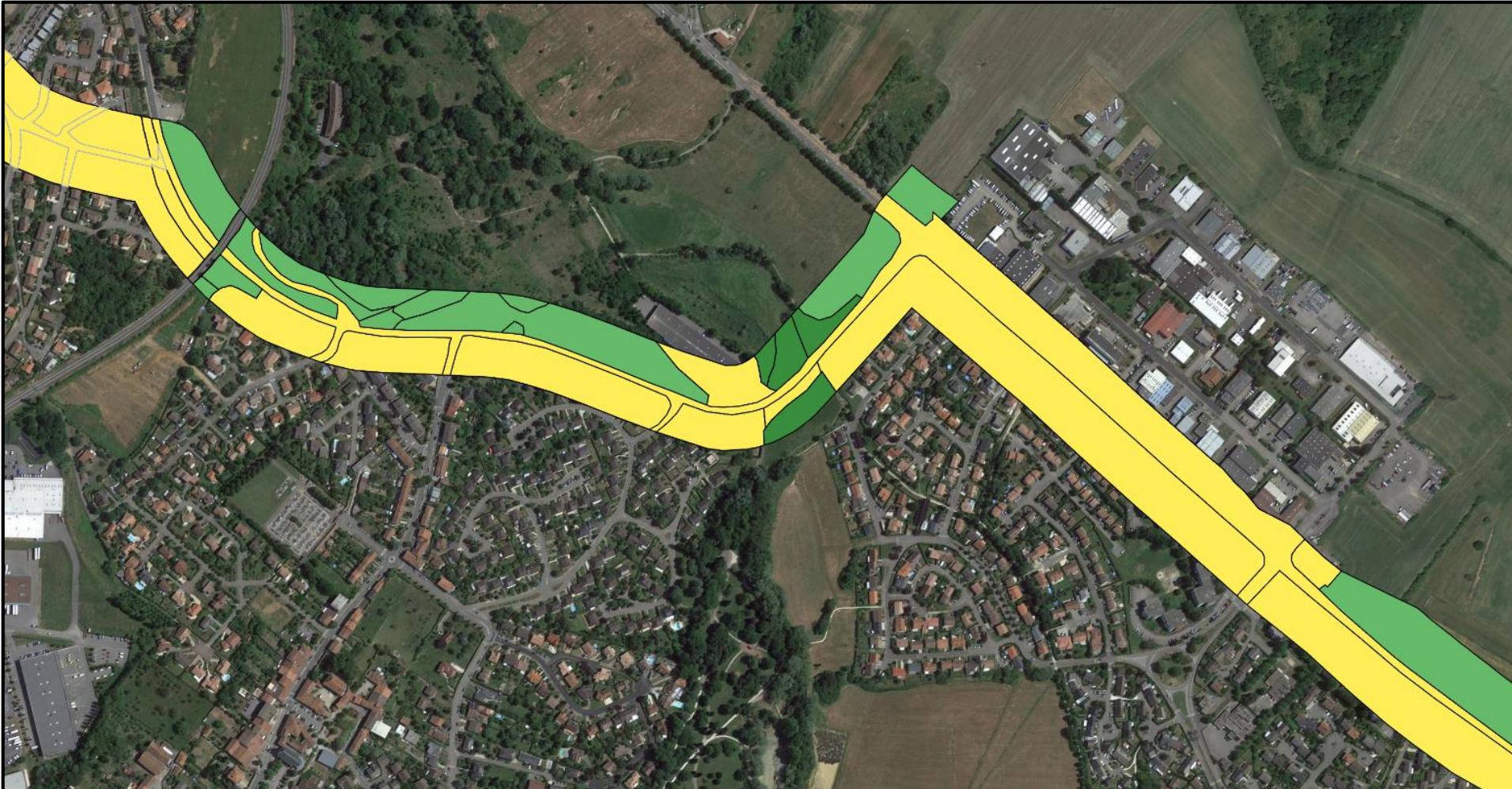
Diagnostic écologique :

Zones humides



Diagnostic écologique :

Enjeux écologiques



Légende :

Enjeu faible



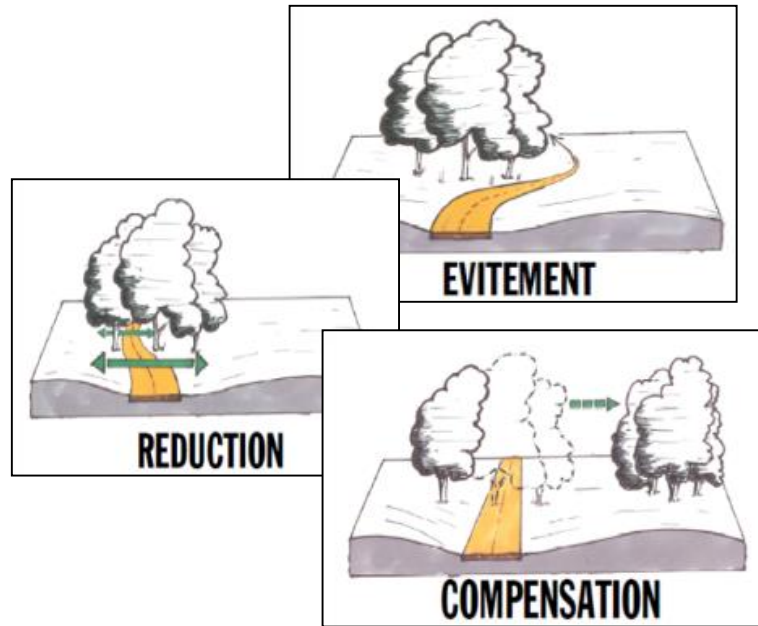
Enjeu moyen



Enjeu fort



Démarche ERC :



Evitement : Suppression totale d'un impact direct ou indirect sur les habitats, sur les espèces, sur la qualité de l'eau, etc... ;

- Evitement géographique
- Evitement technique
- Evitement temporel

Réduction : Diminution de l'impact : agit sur la durée, sur l'intensité, sur l'étendue sur les effets cumulés.

- Réduction géographique
- Réduction technique
- Réduction temporelle

Si malgré l'évitement et la réduction, des impacts résiduels restent notables

→ **Compensation**

Compensation : Apport d'une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects du projet qui n'ont pas pu être évités ou suffisamment réduits.

Démarche ERC : réduction

Zones humides :

- Stockage de terres de façon différenciée par horizon, avec pose de géotextile et de graves concassées pour limiter la portance sur les zones de stockage,
- Réduction de l'emprise de chantier,
- Mise en place de bouchons d'argile pour réduire les phénomènes de drainance,

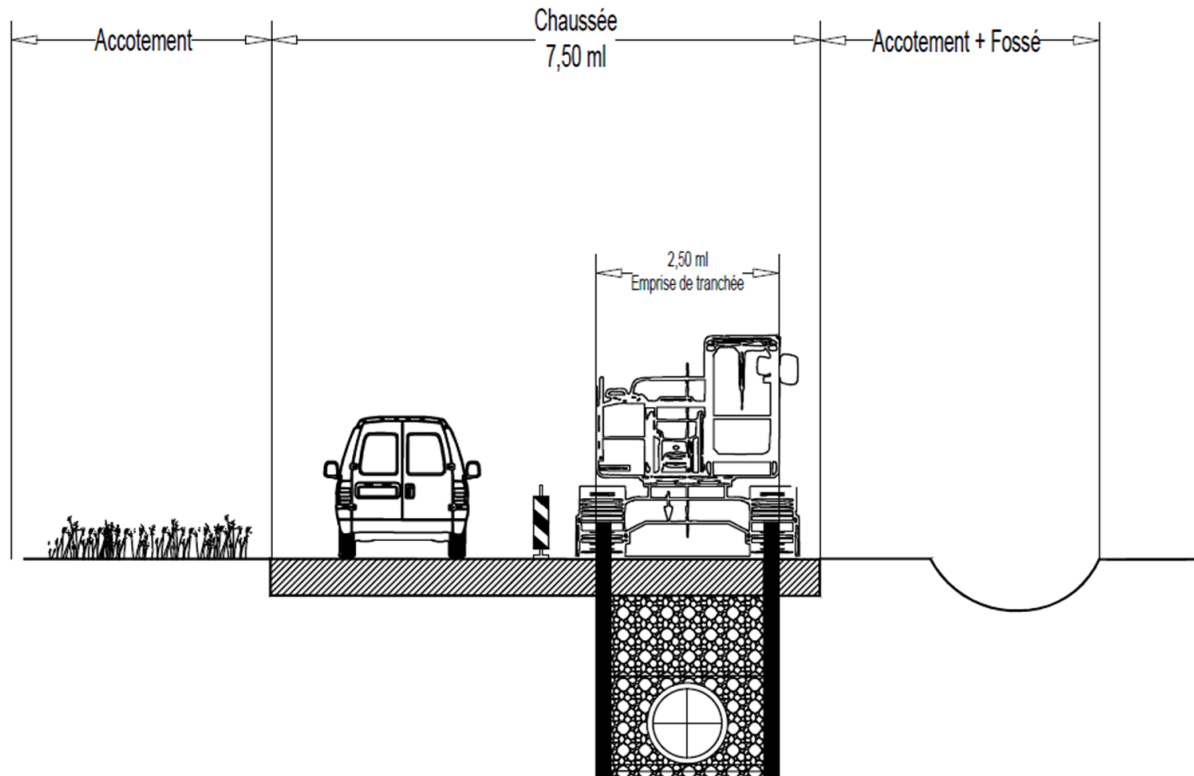
Espèces patrimoniales et habitats :

- Respect du calendrier pour éviter les périodes de reproduction,
- Balisage des secteurs à enjeux,
- Passage préalable à la pose de la canalisation sur les secteurs à enjeux (déplacement d'espèce comme les amphibiens, reptiles ou encore les mollusques si nécessaire)

➤ Suivi chantier par écologue

Méthodologies de travaux

Profil en travers chaussée Pendant travaux

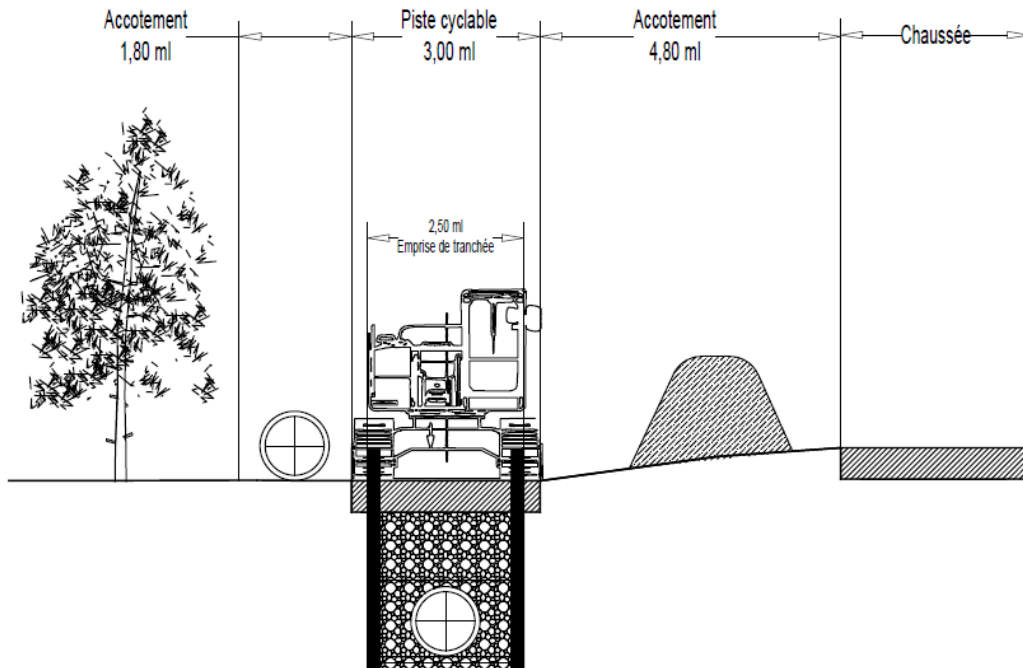


Contraintes de travaux :

- Travaux en demie-chaussée
- Mise en place d'un alternat pour gestion de la circulation

Méthodologies de travaux

Profil en travers sous piste cyclable Pendant travaux



Contraintes de travaux :

- Coupure de la circulation sur la piste cyclable
- Création d'une piste provisoire côté parc d'activités



Calendrier prévisionnel général

Concertation préalable : **automne 2021**

Dépôt dossier d'autorisation environnemental : **après bilan de la concertation**

Enquête publique : **courant 2022**

Démarrage des travaux :

- * Travaux de pose de canalisation : **2 100 ml sur la commune**

- * Démarrage des travaux : **fin 2022**

- * Durée des travaux : **10,5 mois** dont :

 - Rte de Fléville : **4 mois**

 - Av. Léon Songeur : **5,5 mois**

 - Rue des Vignerons : **1 mois**

Mise en service de l'adduction : **fin 2024**

Nous contacter :

Métropole du Grand Nancy

Direction de l'eau et de l'assainissement

22-24 Viaduc Kennedy

54035 NANCY cedex

E-mail : nouveau-captage-eau-meurthe@grandnancy.eu

Plus d'informations :

<https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr>

Merci pour votre attention